

Recentrer les missions des infirmier(e)s sur les établissements

Intervention de Philippe GUITTET, au 4^e congrès du SNICS

Nous avons mené et continuons à mener un combat commun, celui de la place de l'infirmier, de l'infirmière, dans l'EPL, celui, comme l'a dit Brigitte à notre congrès, d'un « référent santé des élèves et conseiller du chef d'établissement en matière de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité ». C'est pourquoi nous nous étions réjouis lors d'un communiqué commun en janvier 2001, avec l'intersyndicale infirmière, de la nouvelle orientation de la politique de santé en faveur des élèves et de votre circulaire spécifique infirmier/infirmière.

Lors des rencontres que nous avons eues le 3 juin avec Alain Boissinot et les deux cabinets des ministres et le 6 juin avec Xavier Darcos nous avons redit toute la place que devaient occuper les infirmiers/infirmières en indiquant qu'il fallait recentrer leurs missions sur les établissements, et notamment les collèges et les lycées. Les dépistages systématiques de certaines tranches d'âge et de certaines catégories d'élèves ne doivent pas relever de vos missions. Les médecins scolaires et pourquoi pas les dispensaires doivent accomplir ces missions de service public.

Les choix des académies pour lesquels nous ne sommes pas assez consultés vont souvent à l'encontre de ces priorités. L'essentiel de la politique de santé doit se situer dans l'établissement : les chefs d'établissement en concertation prioritaire avec les infirmiers/infirmières, mais aussi les autres personnels d'éducation et d'enseignements et les usagers, notamment les élèves, doivent fixer

des objectifs de la politique de santé de l'établissement qui seront intégrés dans le projet d'établissement.

Dans ce cadre, le rôle des infirmiers/infirmières est irremplaçable, auprès des élèves non seulement pour soigner, mais aussi à leur écoute, pour qu'ils soient bien dans leur vie et sachent prendre en charge leur santé. Ils/Elles ont un rôle irremplaçable dans les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). C'est pourquoi les infirmiers/infirmières doivent être à plein temps dans les établissements ; aucun travail de fond ne pourra être fait si ils/elles n'y sont que de passage.

Nous serons à vos côtés au niveau national, comme au niveau académique pour faire prévaloir ce point de vue. Oui nous souhaitons maintenir les postes à temps complet là où ils existent et surtout nous souhaitons définir les priorités avec vous en concertation avec les autorités académiques.

Nous serons à vos côtés pour vous soutenir dans votre demande de revalorisation, car il est évident que sans une réelle revalorisation des infirmiers/infirmières, le service public ne pourra pas recruter les emplois nécessaires.

Je voudrais revenir sur l'ARTT.

Le SNPDEN, pour tous les personnels, a adopté une position claire : nous nous félicitons des avancées obtenues pour les personnels et nous ne les dénonçons jamais devant les autorités.

En revanche, nous souhaitons que le service public ne se dégrade pas, et c'est

pourquoi nous souhaitons qu'à chaque fois que s'engage une négociation sur l'ARTT, les missions soient évoquées, et s'il le faut, des emplois soient créés. Cela vaut bien sûr aussi pour les infirmières d'internat.

Je ne voudrais pas terminer sans évoquer quelques points.

Nous sommes aujourd'hui à l'UNSA-Éducation, mais vous savez que durant une longue période, tout en souhaitant rester fédérés, nous avons tenté de construire un syndicalisme original permettant la double appartenance. Cela n'a pas été possible fondamentalement parce que l'ex-FEN et la FSU se sont éloignées sur leur mode de construction syndicale, mais aussi parce que trop rarement la FSU a fait les démarches nécessaires pour discuter avec nous.

Alors aujourd'hui notre choix est irréversible même si le monde syndical trop fondamentalement séparé en France va évoluer, en particulier cela paraît une évidence au moment où la majorité des confédérations sont membres de la confédération syndicale européenne.

Mais nous ne souhaitons pas couper les ponts avec la FSU et ses syndicats. Nous avons toujours mené des combats communs et été très proches de votre syndicat le SNICS.

Cet après-midi nous rencontrons la FSU notamment pour évoquer la place de l'encadrement dans l'éducation nationale, et nous souhaitons renouer des relations plus régulières avec le SNES.

Vous avez un rôle essentiel à jouer, pour que votre fédération ne donne pas une légitimité à un syndicat sans réelle assise de personnels de direction, qui diviserait de manière inutile notre profession alors que nous avons su, comme vous, avec nos syndiqués et la grande majorité des personnels de direction, construire un métier, validé par un protocole et un référentiel signés avec les ministres Jack Lang et Jean-Luc Mélenchon et un statut de corps unique.

Vous avez un rôle essentiel à jouer dans votre fédération pour valoriser le rôle des personnels de direction. Nous avons voulu construire avec vous une véritable politique de santé dans les établissements, au service des élèves.

Nous souhaitons de la même manière avec les enseignants construire une véritable politique pédagogique, dans les établissements, au service des élèves.

Pour cela, il faudra mettre en place cet instrument indispensable que sera le conseil pédagogique ou conseil scientifique, pour la liberté pédagogique des enseignants au service de la réussite des élèves.

Nous espérons que vous serez un relais dans votre fédération, la FSU, et auprès du SNES.

Ce serait, je crois, la condition d'une nouvelle étape vers un mouvement syndical plus fort, si les syndicats majoritaires dans chacun des métiers de l'éducation nationale avançaient vers un projet mieux partagé.